

BAC PRO AEPA année Terminale

Animation – Enfance et Personnes âgées



LA FORMATION

OBJECTIFS

Le BAC Pro Animation – Enfance et Personnes Agées a pour objectif de former des animateurs capables de concevoir et réaliser des activités d'animation de nature variée, notamment auprès d'un public jeune et de personnes âgées en perte d'autonomie.

Dans le cadre de son métier, l'animateur met en œuvre la démarche d'animation.

COMPETENCES DEVELOPPEES

- Contribuer au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation
- Mettre en œuvre des animations visant le maintien de l'autonomie et le bien être personnel en établissement ou à domicile
- Mettre en œuvre des animations visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens

LE PROGRAMME

L'enseignement professionnel s'articule sur les 3 années du Bac Pro autour de :

- Sciences médico-sociales : connaissance des publics, des structures et des problématiques sociales
- Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité : cadre professionnel et méthodologie de l'intervention
- Communication professionnelle
- Techniques professionnelles : conduites d'activités, conception et réalisation de projets d'animation
- Biologie – physiopathologie (personnes âgées)

Durée

1 an avec environ 675 heures en centre de formation

Dates

De septembre année N à juin année N+1

Alternance

Par mois en moyenne 1 semaine en centre formation et 3 semaines sur site employeur

Public

Personne désireuse de devenir intervenants de proximité et d'agir en direct auprès de différents publics : enfants, adolescents, personnes âgées, habitants d'un quartier

Qualités requises : dynamisme, goût pour les relations humaines et la gestion.

Prérequis

Avoir suivi la seconde et la 1^{ère} du Bac Pro AEPA et satisfaire au passage en Terminale

Cout de la formation

En lien avec la législation de l'apprentissage

Code RNCP 41187

« Bac professionnel Animation – enfance et personnes âgées », de niveau 4, code NSF 330, enregistré au RNCP sur décision de France Compétences en date du 24 juillet 2025, délivré par le ministère de l'Education et de la Jeunesse

Conditions d'admission

Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur

Suivi

Au CFA : chaque apprenti est accompagné par un formateur référent, il apporte le soutien nécessaire à la construction de son parcours de formation et il assure le lien avec le terrain professionnel

En entreprise : le suivi pédagogique est assuré par un tuteur référent désigné par la structure et par le formateur référent.

Des rencontres régulières permettent d'évaluer la progression des apprentissages.

Modalités pédagogiques

Méthodes interactives construites à partir des expériences et des savoirs des apprenants
Mises en situation
Travaux de groupe et incitation à l'entraide et la bienveillance
Evaluation des compétences

LA CERTIFICATION

<p>Epreuve Professionnelle 1 Epreuve scientifique et technique</p> <p>-Economie-Gestion coef. 1 : Ponctuel écrit -Mathématiques coef.1 : CCF</p>	<p>Epreuve Professionnelle 2 Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre de projet d'animation</p> <p>coef. 8 : CCF</p>	<p>Epreuve Professionnelle 3 Pratiques professionnelles liées à l'animation</p> <p>-Animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le lien entre personnel en établissement ou à domicile coef.4 : CCF -Animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens coef.4 : CCF -Prévention Santé Environnement coef.1 : Ponctuel écrit</p>
<p>Epreuve générale 1 Epreuve de langues vivantes</p> <p>-Langue vivante 1 coef.2 : CCF -Langue vivante 2 coef.2 : CCF</p>	<p>Epreuve générale 2 Epreuve de français, histoire géographie et enseignement moral et civique</p> <p>-Français coef. 2,5 : Ponctuel écrit -Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique coef. 2,5 : Ponctuel écrit</p>	<p>Epreuve générale 3 Arts appliqués et culture artistique</p> <p>coef. 1 : CCF</p> <p>Epreuve générale 4 Education physique et sportive</p> <p>coef. 1 : CCF</p>

EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Secteur d'intervention pour le titulaire du BAC Pro AEPA

Socioculturel et socioéducatif

Accueils collectifs de mineurs
Centres sociaux, espace de vie sociale
Maison de la jeunesse et de la culture
Maison de quartier
Structures d'animation associatives et fédératives de jeunesse et d'éducation populaire

Animation sociale

Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
Centres sociaux, espaces de vie sociale
Maison de quartier
Résidence autonomie, résidences services
Services d'aide et maintien à domicile
Service de gériatre des hôpitaux
Services personnes âgées des communes et des associations

Poursuite d'études

Vers des filières sélectives

BTS SP3S Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social
BTS ESF Economie Sociale et Familiale
DUT Carrières Sociales

Vers des Diplômes d'Etat pour devenir

Moniteur-Educateur
Educateur de Jeunes Enfants
Educateur spécialisé
Technicien de l'Intervention Sociale Familiale
Assistant Familial
Accompagnant Educatif et Social

Vers des classes préparatoires

Prépa-Passerelle SUP Préparation aux études supérieures de secteurs sanitaire et social

